

ASSEMBLÉE NATIONALE
16 septembre 2023

POUR LE PLEIN EMPLOI - (N° 1528)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS1385

présenté par
M. Christophe, rapporteur

ARTICLE 4

À l'alinéa 35, substituer aux mots :

« D'arrêter »

les mots :

« De définir ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.